



## Le Clubzzz

# CONDITIONS GÉNÉRALES

### **1. CHAMP D'APPLICATION**

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'adhésion au «Clubzzz» géré par le Hockey Club La Chaux-de-Fonds (HCC). Le «Clubzzz» propose des services à tous les jeunes fans du HCC âgés de 6 à 15 ans, offrant à la fois une communauté et de nombreux avantages pour ses jeunes membres. Les relations contractuelles existent exclusivement entre le responsable légal, le membre et le HCC.

### **2. ADHÉSION**

#### **2.1 CONDITIONS D'ADHÉSION**

Tous les enfants et adolescents âgés de 6 à 15 ans qui sont abonnés ou souhaitent s'abonner au HCC peuvent devenir membres du «Clubzzz» avec le consentement de leur représentant légal. L'adhésion au «Clubzzz» est personnelle et ne peut être transférée, en totalité ou en partie.

#### **2.2 INSCRIPTION**

L'adhésion au «Clubzzz» se fait par inscription en ligne sur le site internet du HCC ou par formulaire au secrétariat du club. L'adhésion débute dès l'acceptation de la demande et après réception du paiement, par un représentant du HCC via le formulaire en ligne ou en personne. L'adhésion et les droits et obligations qui en découlent pour le membre ne sont valables qu'avec le consentement du représentant légal.

### **3. COTISATION D'ADHÉSION**

Après l'envoi de la demande d'adhésion via le formulaire en ligne ou au secrétariat, le/la représentant(e) légal(e) est tenu(e) de payer l'intégralité de la cotisation. Tout retard de paiement sera soumis à des frais de rappel. En cas de non-paiement, le membre ne pourra pas bénéficier des avantages liés à son adhésion. Les prix en vigueur au jour de la demande d'adhésion ou de son renouvellement sont déterminants. Les prix sont indiqués en francs suisses, sauf indication contraire.

### **4. DURÉE DE VALIDITÉ :**

L'abonnement est valable tout au long de la saison en cours à compter de la date de début de l'adhésion (intégralité des play-offs inclus, hors potentiels barrages NL-SL).



## **5. RENOUELEMENT ET RÉSILIATION :**

Le renouvellement se fait de manière similaire à celle des abonnements de saison classiques. L'adhésion prend fin en même temps que la saison en cours, les membres renouvellent eux-mêmes leur abonnement en remplissant un nouveau formulaire d'adhésion.

## **6. RÉSILIATION EXTRAORDINAIRE :**

Le membre et HC La Chaux-de-Fonds Holding SA peuvent, sans avertissement préalable résilier immédiatement le contrat pour de justes motifs. Sont notamment des justes motifs de résiliation immédiate :

- Une interdiction de stade ou un avertissement
- Une violation du règlement du stade
- Le non-paiement de la cotisation d'adhésion malgré une mise en demeure écrite

## **7. CARTE D'ABONNEMENT :**

Chaque membre reçoit, après paiement de la cotisation, un abonnement de saison avec la mention «Le Clubzzz» qui donne accès aux matchs (y compris l'intégralité des play-offs, hors potentiels barrages NL-SL) et le droit aux avantages proposés par notre offre.

## **8. PERTE/VOL DE L'ABONNEMENT :**

En cas de perte ou de vol de la carte d'abonnement, aucun frais de réimpression ne vous sera facturé. Nous vous facilitons la vie en évitant des coûts supplémentaires. Pour bénéficier de cette option, en cas de perte ou de vol, rendez-vous au secrétariat du HCC.

## **9. AVANTAGES :**

Chaque membre reçoit un pack d'adhésion comprenant une carte d'abonnement pour «Le Clubzzz» et un cadeau de bienvenue. Les membres bénéficient également d'une collation lors des matchs, d'un accès à des événements exclusifs, d'une surprise d'anniversaire, d'un abonnement de saison valable pour l'intégralité des play-offs (excepté éventuels barrages NL-SL) ainsi que d'un rabais de 10% pour un achat au Fanshop.



## **10. DISTRIBUTION DES COLLATIONS :**

Les membres du «Clubzzz» peuvent venir dans le vestiaire prévu à cet effet en présentant leur carte d'abonnement, pendant l'heure précédant le début du match. Un(e) bénévole sera présent(e) pour la distribution des collations. Le/La bénévole restera également 30 minutes dans le vestiaire après la fin du match pour permettre aux parents et enfants assistant au match séparément de se retrouver au même endroit.

## **11. RESPONSABILITÉ LORS DES MATCHS :**

La responsabilité des enfants/adolescents pendant les matchs incombe intégralement au/à la responsable légal(e) et non au club. Le HCC ne propose pas de système de garderie. Les enfants de 6 à 11 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

## **12. ALIMENTATION ET ALLERGIES :**

Le HCC n'est pas responsable des allergies alimentaires, mais tiendra compte des éventuelles allergies signalées dans les formulaires d'inscription, en proposant plusieurs options de collations.

## **13. ÉVÉNEMENTS EXCLUSIFS :**

Les membres du «Clubzzz» ont accès à des événements exclusifs. Les lieux et dates des événements seront communiqués par e-mail à l'adresse fournie dans le formulaire d'inscription.

## **14. RESPONSABILITÉ LORS DES EVENEMENTS :**

La participation aux événements du «Clubzzz» peut comporter certains risques. Le HCC décline toute responsabilité en cas de dol ou de négligence grave. Les enfants de 6 à 11 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

## **15. ADRESSE DE CONTACT :**

Les inscriptions ou questions concernant le «Clubzzz» peuvent être adressées à l'adresse suivante : HC La Chaux-de-Fonds, Rue des Rosiers 14, CP 790, 2301 La Chaux-de-Fonds, Suisse, téléphone : +41 32 967 60 30, e-mail : [info@hccnet.ch](mailto:info@hccnet.ch)

## **16. ENREGISTREMENTS AUDIOS ET VIDÉOS :**

Chaque membre consent par son adhésion, pour tous les médias actuels et futurs, à l'utilisation gratuite de son image et de sa voix pour des photographies, des diffusions



en direct, des émissions et/ou des enregistrements d'images et/ou de sons réalisés par «Le Clubzzz ».

#### **17. PROTECTION DES DONNÉES :**

Les données fournies par les membres doivent être exactes. Le «Clubzzz» utilise les données personnelles des membres pour le traitement des commandes, des paiements et pour informer les membres des produits et services du HCC. Les données ne seront transmises à des tiers qu'avec le consentement exprès des membres.

#### **18. DROIT APPLICABLE :**

Le droit suisse s'applique aux présentes conditions générales. L'inefficacité de certaines dispositions n'affecte pas la validité des autres dispositions. Le HCC se réserve le droit de modifier ces conditions générales à tout moment.

#### **19. TRIBUNAL COMPÉTENT :**

Tout litige découlant des présentes conditions générales sera soumis exclusivement aux tribunaux compétents au siège social du HCC à La Chaux-de-Fonds.

#### **20. MISE À JOUR DES DONNÉES PERSONNELLES :**

Le membre, agissant par l'intermédiaire de son représentant légal est tenu d'informer le HC La Chaux-de-Fonds Holding SA de tout changement de données liées à son adhésion, telles que le nom, l'adresse, l'adresse e-mail, etc., en envoyant un e-mail à [info@hccnet.ch](mailto:info@hccnet.ch).